

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 novembre 2022 à 20h30

Ma Chère Collègue,
Mon Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier au prochain Conseil Municipal qui se réunira en présentiel à **20h30, le 29 novembre 2022, à l'hôtel de ville**, et vous prie de bien vouloir y assister. Vous trouverez ci-joint l'ensemble des notes de synthèse suivant l'ordre du jour ci-dessous.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement vous avez la possibilité de donner pouvoir à un autre membre du conseil, vous trouverez à ce titre également un modèle de procuration.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance ;
2. Révision du Plan Local d'Urbanisme : Approbation
3. Cession d'un box, situé sur la parcelle cadastrée AZ 137, sise rue Gambetta
4. Acquisition de la parcelle n° T 332
5. Budget « EAU » : Décision modificative n°1 ;
6. Travaux de mise en souterrain BT/EP/RT Rue et Parc de la Treille, chemin de Juif et impasse Gilet
7. Désignation d'un correspondant « Incendie et Secours »
8. Adhésion de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC) au Syndicat Mixte fermé de rattachement de « OISE HABITAT »
9. Installation d'un système de télégestion énergétique
10. Exercice des compétences déléguées ;

GOUVIEUX, le 23 novembre 2022



Patrice MARCHAND

Maire de Gouvieux

Vice-président du Département de l'Oise chargé des finances et de l'audit des politiques départementales
Président du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France